

LE DECRET N° 77/708 DU 20 DECEMBRE 1977

Portant nomination de Monsieur BAHOU MINA  
Georges, Magistrat de 2° grade, 2° groupe  
1er échelon en qualité de Président du  
Tribunal de Grande Instance et Président  
du Tribunal du Travail de LOUBOMO.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du  
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisa-  
tion et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres.

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à  
l'exercice du Pouvoir Règlementaire en République Populaire du  
Congo;

Vu le décret n°77/570 du 11 Novembre 1977 portant organisa-  
tion du Ministère de la Justice et du Travail;

Vu le décret n°77/571 du 11 Novembre 1977 portant institu-  
tion, organisation et attributions du Secrétariat Général à  
l'administration Judiciaire;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion  
du 5 Novembre 1977;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur BAHOU MINA Georges, magistrat de 2° grade,  
2° groupe, 1er échelon précédemment Juge d'Instruction auprès du  
Tribunal de Grande Instance de Brazzaville est nommé Président  
du Tribunal du Travail de Loubomo.

Article 2.-Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 2.- Le Présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

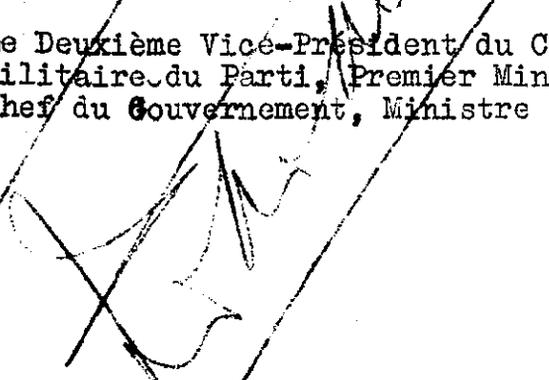
Fait à Brazzaville, le 20 DECEMBRE 1977

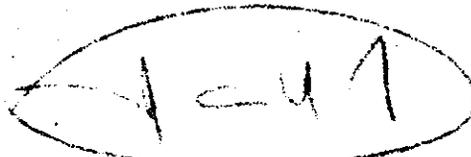
Par le Président du Comité Militaire  
du Parti, Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Président du Conseil des Ministres

  
Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Deuxième Vice-Président du Comité  
Militaire du Parti, Premier Ministre  
Chef du Gouvernement, Ministre du Paln

Le Ministre des Finances

  
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

  
Henri L O P E S.-

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux

  
Alphonse MOUISSOU-FOUATI.